



Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

PSP

PSP1261

Introduction à la psychologie clinique

[60h] 5.5 crédits

Enseignant(s) : Patrice De Neuter, Etienne Dessoy, Michel Legrand (coord.), Nady Van Broeck
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 1er cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Introduire aux objets et aux méthodes propres à la psychologie clinique, en étudier les spécificités par rapport tant aux autres branches de la psychologie que aux autres disciplines des sciences humaines.
 Introduire aux théories, modèles et concepts majeurs de la psychologie clinique, développés jusque dans leurs implications sur la recherche et la pratique d'interventions.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- Développement historique de la psychologie clinique : approche, méthode, théorisation, thèmes d'étude et champ d'intervention;
- Situation épistémologique de la psychologie clinique par rapport à d'autres façons de penser et de pratiquer tant la psychologie que les sciences de l'éducation et la psychiatrie
- Question de l'unité du champ de la discipline et exigences d'une scientificité appropriée à son objet spécifique
- Exposé des paradigmes de référence essentiels pour la discipline : cognitivo-comportementalisme, psychanalyse et systémisme

Résumé : Contenu et Méthodes

Introduction historique à la psychologie clinique (approche, méthode, théorisation). Situation épistémologique de la psychologie clinique par rapport à d'autres façons de penser et de pratiquer aujourd'hui la psychologie et la psychiatrie. Question de l'unité du champ de la discipline. Essai d'élaboration systématique d'un modèle anthropologique clinique. La référence psychanalytique, historiquement incontournable, sera éclairée, enrichie et questionnée par diverses approches complémentaires (neuro)-linguistique, sciences sociales, théories de la communication, phénoménologie existentielle, etc...). A ce titre, elle servira de "paradigme", non tant pour le détail de ses hypothèses théoriques (à approfondir dans d'autres cours) que pour la logique de son élaboration. On tentera de proposer un modèle de la "rencontre clinique" aussi rigoureux que possible. A partir d'une réflexion sur les rapports du normal et du pathologique, on fera apparaître la psychopathologie comme la contre-épreuve qui "teste" le modèle, répondant ainsi aux exigences d'une scientificité appropriée à son objet.

Dans la même perspective, on distinguera soigneusement la modélisation en anthropologie clinique et l'intervention clinique au sens thérapeutique du terme, les hypothèses heuristiques ne coïncidant pas nécessairement avec les moyens d'intervention pratique. Ce sera l'occasion d'évoquer quelques courants thérapeutiques majeurs, en veillant - sur des exemples choisis - à les faire "bouger" les uns par rapport aux autres, dans un souci d'articulation raisonnée. On évoquera, enfin, sous forme de questions connexes et sur un mode nécessairement introductif, des problèmes approfondis ailleurs, tels que l'évaluation des résultats psychothérapeutiques, l'identité professionnelle du psychologue clinicien, etc.

- Connaître la définition, le développement historique, le champ d'application et les caractéristiques principaux de la psychologie clinique empirique

Connaître les bases théoriques, les indications et les contre-indications et les éléments techniques des méthodes principales:

- # modification comportementale
 - # analyse comportementale appliquée
 - # thérapies cognitivo-comportementales
 - # intégration des psychothérapies
- facultatif: médecine comportementale

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM1EP	Année de formation préparatoire à la licence en criminologie	(6 crédits)	Obligatoire
CRIM21	Première licence en criminologie	(6 crédits)	
ISP12	Deuxième candidature en philosophie et lettres : philosophie	(5.5 crédits)	
PALI3DS	Diplôme d'études spécialisées en soins continus et palliatifs	(5.5 crédits)	
PSP12	Deuxième candidature en sciences psychologiques et de l'éducation	(5.5 crédits)	Obligatoire
SEX1EP	Année de formation préparatoire à la licence en sciences de la famille et de la sexualité	(7 crédits)	Obligatoire